

# Regard de Sylvie Nicole-Dirac sur la médiation scolaire

**MOTS-CLÉS : RAPPORT D'ACTIVITÉ • PERSPECTIVES**

Sylvie Nicole-Dirac est responsable régionale du Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (CDTEA) de Martigny et coordinatrice de la médiation scolaire pour le Valais romand. A ce titre, elle est membre invitée de la Commission cantonale pour la médiation scolaire présidée par Romaine Schnyder, adjointe au chef du Service cantonal de la jeunesse (SCJ) et directrice du CDTEA. Dans le rapport 2019-2020 rédigé par Elodie Lovey, responsable du CDTEA de Sierre, on découvre que le domaine, même s'il a été en partie chamboulé par la crise sanitaire avec du distanciel et des reports de modules de formation, a néanmoins gardé le cap. Sylvie Nicole-Dirac a accepté, par le biais de l'interview, de faire une lecture commentée de ce rapport tout en livrant son regard sur la médiation scolaire.

Pour rappel, la médiation scolaire en Valais célébrait en 2015 ses 30 ans, cette année-là marquant aussi le début de sa présence au primaire. Au départ, elle avait été mise en place par le Conseil d'Etat et le Parlement valaisan comme mesure de prévention pour lutter contre l'abus de drogues dans les écoles valaisannes du secondaire I et II. De nouvelles directives cantonales sur la médiation scolaire ont vu le jour en 2017, intégrant des changements au niveau de son organisation. La médiation démarre officiellement au cycle 2 du primaire, mais certaines problématiques se rencontrant déjà au cycle 1, les interventions

tendent à être élargies sur le terrain. En 2019-2020, 171 médiatrices et médiateurs ont assuré le suivi d'environ 3386 situations, un chiffre en légère baisse par rapport à 2018-2019 (3573 situations répertoriées), ce qui s'explique aisément du fait de la fermeture des écoles entre le 13 mars et le 11 mai 2020 et livre alors une autre interprétation.



## INTERVIEW DE SYLVIE NICOLE-DIRAC

**Quelle est votre tâche principale en tant que coordinatrice de la médiation scolaire?**

A partir du plan d'organisation annuel, je dois chercher les intervenants au sein du CDTEA ou des réseaux partenaires pour les modules de la formation de base. J'apprécie que le travail lié à la médiation scolaire se fasse en équipe et que chaque CDTEA régional ait des personnes impliquées afin que nous nous répartissions les tâches.

**Comment s'organise la formation des médiateurs?**

Les médiateurs reçoivent une formation

de base répartie sur 2 ans, avec 10 modules par année. La volée 3 du primaire termine sa 2<sup>e</sup> année de formation, tandis que la 18<sup>e</sup> volée du secondaire I et II a entamé sa 1<sup>re</sup> année. La 2<sup>e</sup> année du cursus est plus axée sur la présentation des partenaires, comme l'Office pour la protection de l'enfant, le réseau d'écoles 21, etc. Après l'obtention de leur certificat, les médiateurs doivent suivre une formation continue et tous les 4 ans un cycle complet de supervision, soit 5 séances de 90 minutes. Partant du constat que les médiateurs les plus expérimentés ont moins tendance à s'inscrire spontanément, c'est donc l'un des points qu'il va falloir améliorer. Fait néanmoins rassurant, beaucoup font tout de même appel au psychologue de référence de leur région pour les épauler face à certaines situations délicates. La force des médiateurs, c'est d'avoir un réseau sur lequel s'appuyer.

**Quel est le bilan des formations pour 2019-2020?**

Certains modules de la formation de base ont été reportés en ce début d'année scolaire. La journée de formation continue sur le thème du vivre ensemble a heureusement pu avoir lieu en présentiel. Même si cela demeure marginal, nous devons de plus en plus faire face à des médiateurs qui débutent avant d'avoir terminé leur formation, ce qui nous oblige à leur imposer de participer à des séances dans un groupe de supervision. Ils jouent le jeu, toutefois nous nous rendons bien compte que c'est parfois lourd à gérer.

**Comment se font les choix des thématiques de la formation continue?**

Les médiateurs en activité nous indiquent des thèmes qui les intéresseraient et leur seraient utiles, puis Christine Salamin, psychologue-psychothérapeute au CDTEA de Sion, examine les demandes. Ces dernières évoluent en fonction des problématiques rencontrées sur le terrain.

**Le rapport d'activité se base sur un questionnaire rempli par tous les médiateurs en fonction permettant d'en savoir plus sur leur ressenti. Que retenir des résultats de l'année scolaire passée?**

En comparant les rapports d'activité, on constate que leur place est de mieux en mieux comprise au sein des écoles, ce qui est réjouissant, et qu'ils se sentent bien dans leur rôle. Pour ce qui est des situations les plus fréquemment rencontrées, elles concernent les conflits, la violence et le harcèlement. Dès lors, nous essayons de sensibiliser davantage les médiateurs au vivre ensemble, en intégrant les personnes ressources des écoles, par exemple celles de la structure comportement de l'Office de l'enseignement spécialisé.

**Perçoit-on déjà une évolution des besoins en lien avec la crise sanitaire?**

Tous les acteurs de l'école se sentent plus isolés, surtout les étudiants et les apprentis. La dépendance aux écrans ainsi que le décrochage scolaire sont des signaux qui nous inquiètent. Le fait que les médiateurs soient demandeurs d'une formation continue plus intense est certainement aussi à mettre en lien avec ce qu'ils vivent actuellement.

**Cette année, comment se déroulent les formations de base?**

Pour partie en «visio». Le démarrage de la formation de base au secondaire I et II a heureusement pu se faire en présentiel, puis elle s'est poursuivie à distance, avec quelques reports prévus en début d'année scolaire prochaine. Tous les partenaires s'adaptent, cherchant des solutions pour permettre l'interactivité. Comme l'année dernière, Christophe Boisset,

responsable du CDTEA de Monthey, encadre la formation des médiateurs au primaire et Jasmine Purnode, responsable du CDTEA de Sion, a pris le relais suite à Fabian Claeys, psychologue-psychothérapeute auprès du CDTEA de Monthey, pour celle dispensée au secondaire I et II. Quant à la journée de formation continue, elle se fera en septembre 2021, en présentiel ou à distance.

**«Nous essayons de sensibiliser davantage les médiateurs au vivre ensemble.»**

**Quelles sont les évolutions de l'organisation de la médiation scolaire?**

Cette année, dans le cadre du module d'introduction, j'ai invité non seulement un médiateur en activité pour qu'il présente son travail, mais aussi son directeur. Raphaël Devanthéry est donc venu avec Nicolas Theux, directeur du CO de Martigny (cf. encadré). Ayant trouvé très intéressant de pouvoir discuter du cadre de la médiation au sein de l'école, j'envisage de reconduire ces interventions en duos dans les années à venir. Autre évolution possible, avec l'alternance entre présentiel et distanciel imposée lors de cette crise sanitaire, je suis d'avis

qu'il y a certainement une réflexion à avoir pour bénéficier des avantages de ces deux modes d'enseignement.

**Que souhaiteriez-vous pour améliorer la médiation scolaire?**

Même si ce qui est en place est déjà très bien, dans un monde idéal, étant convaincue que la médiation scolaire constitue un axe important de la prévention, j'ajouterais du temps. Lors des supervisions, il apparaît évident que les médiateurs auraient besoin de périodes supplémentaires pour assurer le suivi.

*Propos recueillis par Nadia Revaz*

**La médiation scolaire sur le site du SCJ**

Rapports d'activité, planification future...

[www.vs.ch/web/scj](http://www.vs.ch/web/scj) > CDTEA  
Médiation scolaire  
<https://bit.ly/3nckHsZ>



**Regard de Nicolas Theux, directeur du CO de Martigny**

«Si j'ai accepté l'invitation de Sylvie Nicole-Dirac pour intervenir dans le module d'introduction à la médiation, c'est parce que je pense important d'informer les futurs médiateurs des attentes de la direction à leur égard. Avec Raphaël Devanthéry, nous avons présenté nos tâches respectives et les modalités de notre collaboration qui est en constante évolution. En tant que directeur, j'ai besoin de médiateurs faisant preuve d'une grande disponibilité à certaines périodes plus critiques de l'année ou face à des situations d'urgence, car tout ne peut pas être planifié dans le cadre de leur mandat. Dans mon activité, je sais que je peux m'appuyer sur la bienveillance du regard des médiateurs sur les jeunes, ainsi que sur leur apport pour mettre en place des projets favorisant leur épanouissement au sein de l'école. En cette période morose où notre jeunesse souffre, la demande dépasse l'offre, aussi je m'interroge s'il ne faudrait pas mettre un peu plus de moyens dans la médiation scolaire.»